

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

**L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre 2024 à 20h**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 04/12/2024.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, BUSCATO Thierry, GRIMAL Alexandre, ASTEGNO Victoria.

Avaient donné pouvoir : LAIGNELET Anne à ROQUES Patrick, GEROMEL Bastien à DENOUVION Victor, FLANDRIN-VAISSIERES Cynthia à BUSCATO Thierry.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 26  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre :  
Abstention :

**OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2024-176 - BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE : DÉCISION MODIFICATIVE N°04**

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaires du budget principal, Mme FEZZANI, rapporteure, propose de procéder à des réajustements de crédits.

Il est donc proposé au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

DM04				
Fonctionnement				
Chapitre/Article	Libellé	Service gestionnaire	Dépenses	Recettes
011/6064	Fournitures administratives	1 AG	+ 356.00€	
042/7811	Reprises sur des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 AG		+ 356 €
Équilibre de la section			<b>+ 356.00 €</b>	<b>+ 356.00 €</b>

DM04				
Investissement				
Opération ou chapitre/article	Libellé	Service gestionnaire	Dépenses	Recettes
280	Informatique Mairie	1 AG	- 356.00€	
432	École élémentaire Jean de La Fontaine	1 AG	+ 5 000.00€	
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 AG		+ 2 087 350.00€
040/28188	Autres immobilisations corporelles	1 AG	+356.00€	
Total par catégorie			<b>+ 5 000.00€</b>	<b>+2 087 350.00€</b>
Équilibre de la section			<b>+ 2 082 350.00€</b>	

Les mouvements budgétaires effectués tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement résultent de lignes budgétaires bénéficiant de crédits non utilisés qui ont été réaffectés à des postes de dépenses qui le nécessitent.

Les mouvements budgétaires visibles aux chapitres 042 et 040 correspondent à des écritures entre section (040 et 042).

L'inscription budgétaire figurant au chapitre 024 « Produits des cessions d'immobilisations » correspond à deux cessions au profit de la société SNCF Réseau dans le cadre des AFNT (Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse).

### LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

**APPROUVE** la décision modificative n°04 du budget primitif 2024 de la commune de Saint-Jory.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 19 DEC. 2024



Le Maire, Victor DENOUVION



Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS

